

APPEL A CANDIDATURES

POUR UNE EXPOSITION AU CHÂTEAU DE CAMPAGNE (ÉTÉ 2025) D'UN ARTISTE PLASTICIEN RÉSIDANT EN DORDOGNE



Monument historique départemental au centre d'un parc labellisé jardin remarquable, surplombé par une forêt classée réserve biologique riche d'un patrimoine archéologique particulièrement valorisé, le château de Campagne est totalement réinventé au XIX^e siècle.

OBJET

Dans le cadre de la politique départementale en faveur des arts visuels, de la valorisation des sites départementaux et du dispositif « Carte blanche à... », le Conseil départemental de la Dordogne propose un appel à candidatures ouvert aux artistes plasticiens résidant en Dordogne, pour la présentation d'une exposition au Château de Campagne durant l'été 2025.

CONTEXTE

Le dispositif « Carte blanche à... » est intégré dans le programme de la saison culturelle « L'été culturel à Campagne », proposé tous les ans par le Conseil départemental de la Dordogne qui en assure la promotion. Ce dispositif est le fruit d'une démarche transversale avec l'Agence Culturelle Départementale Dordogne-Périgord (ACDDP). Cette programmation affirme l'engagement du Département pour le soutien des artistes de Dordogne, la valorisation de leur travail et la diffusion de leurs créations auprès de tous les publics.

OBJECTIFS DE L'EXPOSITION

- Valoriser le travail d'un artiste plasticien résidant en Dordogne à travers une exposition
- Sensibiliser les publics à l'art d'aujourd'hui et au patrimoine culturel, architectural et naturel
- Favoriser les rencontres entre l'artiste et les publics

CONDITIONS

Conditions financières

Le Conseil départemental de la Dordogne prendra en charge les frais liés à la présentation et la valorisation de l'exposition (transport, montage, démontage, assurance et communication) et l'Agence

culturelle départementale Dordogne-Périgord versera à l'artiste une somme forfaitaire de 5 000 € TTC, destinée aux frais suivants :

- Déplacements/repas	500 €
- Présence vernissage et médiations durant les JEP	550 €
- Aide au montage/démontage de l'exposition	600 €
- Droits de monstration et cession de droits d'auteur	3 000 €
- Petit matériel et achats divers	350 €

Médiation de l'exposition

Il est demandé au lauréat de proposer des médiations pendant les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) prévues les 20 et 21 septembre 2025.

SELECTION

Critères d'éligibilité

- Résider en Dordogne
- Avoir le statut d'artiste professionnel
- Être titulaire du permis B et posséder un véhicule, ou assurer d'être mobile et autonome pour tous les déplacements prévus dans le cadre du dispositif

Modalités

- Sélection du candidat sur dossier, par un jury présidé par Madame la vice-présidente en charge de la Culture, de la Langue et culture occitanes du Conseil départemental et composé de représentants de l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord et de la Direction de l'Archéologie, de la Culture et du Patrimoine, de conseillers départementaux et de personnalités qualifiées (sous réserve).
- Choix des œuvres destinées à l'exposition par des représentants de ce jury lors d'une visite de l'atelier de l'artiste sélectionné. Il n'est pas envisagé de création dans le cadre de cette exposition.

Constitution du dossier de candidature

La candidature sera adressée par mail à : cd24.culture@dordogne.fr sous forme d'un dossier PDF unique comportant :

- Une **lettre de candidature** d'une page au maximum présentant les motivations et l'intention du candidat pour l'exposition.
- Un **portfolio** comportant des visuels des œuvres de l'artiste disponibles pour l'exposition (précisant titre, date, techniques, dimensions et poids), un CV et une présentation de sa démarche.
- L'avis de situation 2025 au répertoire SIRENE (INSEE).

Calendrier de sélection 2025

- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 15 mars 2025
- Sélection de l'artiste : avril 2025
- Choix des œuvres destinées à l'exposition : avril-mai 2025

Calendrier prévisionnel de l'exposition 2025

- Scénographie et préparation : mai 2025
- Transport et montage de l'exposition : 17 - 20 juin 2025
- Vernissage de l'exposition : entre le lundi 23 et le lundi 30 juin 2025
- Dates de l'exposition : 23 juin - 21 septembre 2025
- Démontage et transport de l'exposition : 22 - 26 septembre 2025

RENSEIGNEMENTS

Conseil départemental de la Dordogne, Direction de l'Archéologie, de la Culture et du Patrimoine
Contact : Jean-Philippe Teyssieras, Chargé de médiation : 05 53 02 01 83 / jp.teyssieras@dordogne.fr

ANNEXE - LE CHÂTEAU DE CAMPAGNE

PRESENTATION

Architecture et nature, le domaine départemental de Campagne

Entre 1850 et 1880, Raoul de La Borie entreprend la rénovation de l'ancien château de Campagne dont les parties les plus anciennes, du XII^e siècle, ont disparu lors de la guerre de Cent Ans. Les démolitions et les constructions nouvelles d'inspiration médiévale plaquées sur les bâtiments existants métamorphosent la silhouette du château et confèrent à l'ensemble une unité architecturale néo-gothique, très en vogue dans la seconde moitié du XIX^e siècle. En même temps, le châtelain redessine le parc selon l'esthétique du « jardin à l'anglaise », et réorganise l'exploitation du domaine. La trame végétale est l'élément essentiel qui oriente les vues et les perspectives sur le château, agrémenté de miroirs d'eau et d'une serpentine. Elle repose sur la plantation d'arbres disposés en éventail depuis la façade nord-ouest. Plus de 10 000 espèces d'arbres et d'arbustes majestueux et colorés font du domaine un site remarquable pour la biodiversité : séquoias, cèdres du Liban ou de l'Atlas, magnolias, vivaces colorées, etc.

Le parc comporte aussi un labyrinthe, un verger, un potager et la reconstitution d'un jardin néolithique. L'escalier des Dames menant aux cluseaux (série de grottes dans la falaise calcaire occupées du Moyen Âge au milieu du XX^e siècle) est orné d'une roseraie.

Les communs du Château accueillent un pôle mixte de recherches archéologiques, comportant notamment un centre de conservation et d'études du service régional de l'archéologie dédié aux collections préhistoriques et une base opérationnelle de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et du service départemental de l'archéologie.

La forêt comporte les sites archéologiques du Roc-de-Marsal et du Camp du Fayard. Classé site d'intérêt national pour les chiroptères, le domaine de Campagne recense 23 espèces, des 24 présentes en Dordogne et des 34 françaises.

PUBLICS

Le domaine départemental de Campagne est parcouru par 60 000 personnes, 10 000 d'entre elles visitent les expositions présentées dans le Château. L'accès au Domaine étant gratuit, le public y est essentiellement grand public et familial, attiré par la randonnée (tourisme de nature).

LES SALLES D'EXPOSITION

Les salles d'exposition se trouvent au rez-de-chaussée du château.

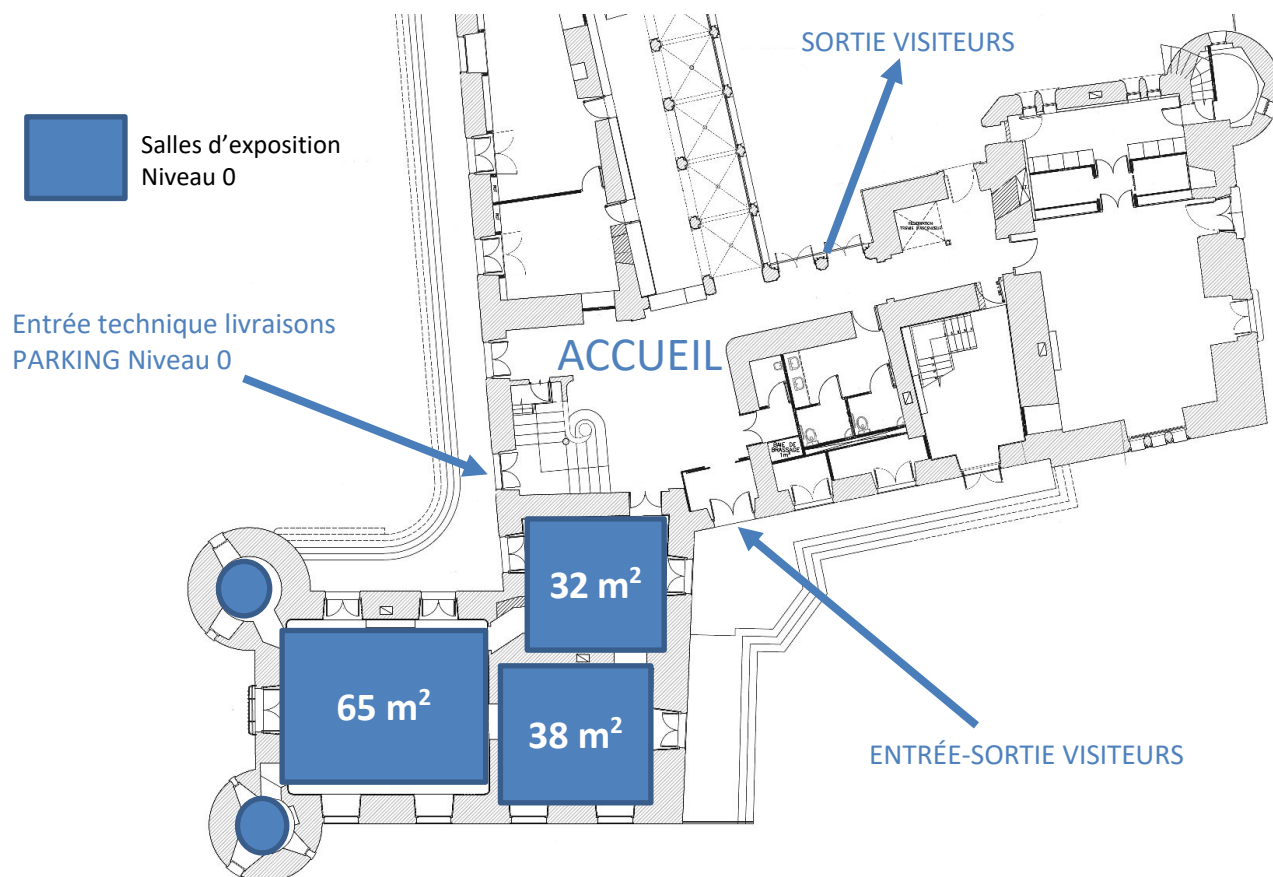
3 salles d'expositions contiguës et communicantes correspondant aux trois anciens salons du château : 65 m², 38 m² et 32 m² et deux tourelles d'angles (Cf. photographies et plan ci-après)

Les murs sont pourvus de boiseries et équipés de portes fenêtres dotées de volets extérieurs. Les plafonds en plâtre sont moulurés et les sols sont en parquet Versailles.

Les salles sont équipées de systèmes d'accrochage. Il est possible de poser des œuvres au centre des salles (sculptures et autres œuvres en volume).



PLAN DU CHATEAU – ACCES ET SURFACES DES SALLES D'EXPOSITION



REPERAGE SUR SITE

Si besoin, il est possible de réaliser un repérage sur site, en amont du dépôt de candidature.

Pour toute visite, prendre contact avec : Frédéric Inizan, chargé de mission et de médiation au domaine départemental de Campagne : 05 53 06 87 90 ou 06 40 57 03 28 f.inizan@dordogne.fr